

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2066 rév. 12**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

ELECTRICITE DE FRANCE
N° SIREN : 552081317

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / Qualité de l'Air - QUALITE DE L'EAU
ENVIRONMENT / AIR QUALITY - WATER QUALITY

réalisées par / *performed by :*

EDF - CNPE DE PALUEL
BP 48
76450 CANY BARVILLE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from :* **26/07/2025**
Date de fin de validité / *Valid until :* **29/02/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2066 Rév 11.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2066 Rév 11.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2066 rév. 12

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EDF - CNPE DE PALUEL
BP 48
76450 CANY BARVILLE

Dans son unité :

- **Laboratoire Environnement**

Elle porte sur : voir pages suivantes

L'accréditation porte sur

Unité technique : **Laboratoire Environnement**

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>Echantillonnage d'eau en vue d'analyses de radionucléides – LAB GTA 29</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux de pluie	Echantillonnage en vue d'analyses de radionucléides	Echantillonnage par collecteur d'eau de pluie sur une période déterminée	ISO 5667-8
Eaux salines et saumâtres	Echantillonnage en vue d'analyses de radionucléides	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	ISO 5667-9
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses : - physico-chimiques - de radionucléides	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement (exemples : piézomètre, forage, puits de dépollution, ...)	NF X 31-615 (prélèvements purge statique uniquement)

Portée flexible **FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage-prélèvement		
<i>Analyses des radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'animaux et dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35</i>		
Type d'activité	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Prélèvements d'air en vue de la détermination de l'activité volumique du tritium atmosphérique	Prélèvement par barbotage	NF EN ISO 20045

Portée flexible **FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage-prélèvement			
<i>Analyses des radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'animaux et dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35</i>			
Objet soumis à l'analyse	Type d'activité	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Aérosols	Prélèvements d'aérosols en vue de la mesure de la radioactivité dans l'environnement	Prélèvement par pompage sur filtre fixe	NF EN ISO 20044

Portée flexible **FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Mesures de radioactivité				
<i>Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35</i>				
Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Aérosols	Activité β globale		Mesure directe sur filtre de l'activité β globale (en équivalent ^{90}Sr et ^{90}Y)	Méthode EDF : D2000PNL00029 [7,3.10 ⁻⁵ – 7,4.10 ⁻²] (Bq/Nm ³) [1,3.10 ⁻² – 4,8] (Bq/filtre)
Gaz	Radionucléides émetteurs β	^3H « vapeur » (HTO)	Détermination par comptage des scintillations en milieu liquide de l'activité volumique du tritium atmosphérique prélevé par barbotage de l'air dans l'eau	NF EN ISO 20045 et NF EN ISO 9698 [7,9.10 ⁻² – 50] (Bq/Nm ³)

Portée flexible **FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Eaux douces	Activité β globale		Mesure de l'activité β globale (en équivalent à ^{90}Sr et ^{90}Y) d'un dépôt obtenu par évaporation directe avec ou sans filtration	NF EN ISO 10704	$[7,1.10^{-2} - 1.10^3]$ (Bq/l)
Eaux salines et saumâtres	Activité β globale		Mesure de l'activité β globale (en équivalent à ^{90}Sr et ^{90}Y) d'un dépôt obtenu par évaporation directe après filtration	NF EN ISO 10704	$[5,3.10^{-2} - 1.10^2]$ (Bq/l)
Eaux douces Eaux salines et saumâtres	Radionucléides émetteurs β	^3H	Mesure de l'activité β du tritium par comptage des scintillations en milieu liquide avec ou sans filtration	NF EN ISO 9698	$[3,1 - 1,8.10^3]$ (Bq/l)

Portée flexible **FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

[#] *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr*

Date de prise d'effet : **26/07/2025** Date de fin de validité : **29/02/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2066 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr